

Compte rendu

Conseil Municipal du 29 janvier 2021

Présents : Jean-Louis POLETTI - Sylvie GUISSSET - Antonio DIONISIO - Pascal CHOFFEZ
- David CHAUMEIL - Claire D'AGOSTINO - Violaine GIBERT - Bruno GIRARD - Mireille GRONDONA - Nathalie LEBRUN - Catherine ROSIGUE - Frédéric SEGUIN

Absents excusés :

Bruno DEGENETAIS

Philippe MARCE procuration à Jean-Louis POLETTI

Jocelyne MOULIN procuration à Catherine ROSIGUE

Secrétaire de séance : Mireille GRONDONA

Présentation du Conseil municipal au 11 décembre 2020

Adopté à l'unanimité

Ajout en début de séance :

- Convention de délégation partielle de gestion du personnel – service remplacement Centre de gestion de la Loire
- Travaux d'assainissement demandés pas la DREAL – avenant cabinet réalité environnement

Ordre du jour :

- Demande de subvention auprès du département de la Loire – enveloppe de voirie 2022 – Réfection de la voirie rues de l'Arnaude et du Moulard 2^{ème} tranche.
- Demande de subvention auprès de l'agence de l'eau - Travaux DREAL 2^{ème} phase
- Remboursement des cartes transport scolaire 2020-2021 - RPI Saint Michel sur Rhône-Vérin
- Personnel communal : adhésion au CNAS

Divers :

- Présentation de l'agrivoltaïsme
- Présentation des commissions intercommunales
- Retour sur les coulisses de la réalisation du bulletin municipal
- Retour sur les coulisses de la réalisation de la vidéo des voeux
- Questions diverses

Ajout en début de séance :

- **Convention de délégation partielle de gestion du personnel – service remplacement Centre de gestion de la Loire**

Monsieur le Maire explique qu'un agent de la commune doit être remplacé temporairement.

.

Le CDG 42 propose une convention visant à assurer le remplacement d'agents titulaires momentanément indisponibles ou des missions temporaires de renfort.

Le Centre de gestion s'engage à mettre, dans la mesure des disponibilités du service de remplacement, un ou plusieurs de ses agents à la disposition de la collectivité selon les conditions définies dans sa demande d'intervention.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

- **Travaux d'assainissement demandés pas la DREAL – avenant cabinet réalité environnement**

Monsieur le Maire rappelle que la DREAL Auvergne Rhône-Alpes, par un courrier en date du 30 août 2019 et un arrêté inter-préfectoral, a mis en demeure l'ensemble des communes raccordées à la station d'épuration de procéder aux travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement.

Le réseau d'assainissement de notre commune est raccordé à la station de traitement des eaux usées de Saint Alban du Rhône. Les relevés effectués sur cette dernière indiquent que, suite à des venues d'eaux claires parasites, sa capacité nominale de traitement est régulièrement dépassée entraînant des rejets non traités dans l'environnement.

Un diagnostic du réseau d'assainissement de notre commune a été effectué par le cabinet Réalités Environnement. Suite à celui-ci, un programme pluriannuel de travaux a été établi.

Dans le cadre du groupement de commandes de Vérin et Saint Michel sur Rhône, Le cabinet réalité environnement réalise les diagnostics et suit les travaux.

Il convient de valider le devis N° 190515 (proposition d'avenant) d'un montant de 5 172€TTC proposé pour les le missions de maîtrise d'œuvre.

Adopté à l'unanimité

Demande de subvention auprès du département de la Loire – enveloppe de voirie 2022 – Réfection de la voirie rues de l'Arnaude et du Moulard 2^{ème} tranche.

Monsieur le Maire rappelle que la commune envisage la réalisation de la réfection des rues de L'Arnaude et du Moulard, ce sera la phase finale d'un plan de réfection et d'aménagement en réseaux tous confondus du quartier de l'Arnaude et du Moulard.

Cette réfection de voirie s'effectuera en 2 tranches de travaux étalées sur 2021 et 2022.

La première tranche pour l'année 2021 concernera la rue de l'Arnaude et le début de la rue du Moulard, ainsi qu'une partie de l'impasse de l'Arnaude pour un montant de 66 540€ HT – 79 848€ TTC

La deuxième tranche pour le début de l'année 2022 concernera la rue du Moulard pour un montant de 70 500€HT - 84 600 TTC.

Le conseil municipal sollicite une subvention auprès du département dans le cadre de l'enveloppe de voirie 2022 pour la 2^{ème} tranche des travaux.

Adopté à l'unanimité

- Demande de subvention auprès de l'agence de l'eau - Travaux DREAL 2^{ème} phase

Monsieur le Maire rappelle que la DREAL Auvergne Rhône-Alpes a mis en demeure l'ensemble des communes raccordées à la station d'épuration de procéder aux travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement.

Un diagnostic du réseau d'assainissement de notre commune a été effectué par le cabinet Réalités Environnement. Suite à celui-ci, un programme pluriannuel de travaux a été établi. Il prévoit, pour l'année 2021 un programme de travaux à hauteur de 75 600€HT soit 90 720€TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité sollicite à l'unanimité pour ces futurs travaux :

- une aide auprès de l'Agence de l'eau - Bassin Rhône-Méditerranée-Corse.

- Remboursement des cartes transport scolaire 2020-2021 - RPI Saint Michel sur Rhône-Vérin

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la délibération du 11 octobre 2004 accordant une participation au transport scolaire pour les familles des enfants inscrits au regroupement pédagogique de VERIN/ST MICHEL sur RHONE.

Lors du Conseil municipal du 17 juin 2016 le Maire en accord avec la Mairie de Vérin avait plafonné le remboursement de titre de transport à 86€ pour un coût du titre à 110€.

Le titre de transport n'ayant pas augmenté le conseil municipal renouvelle le plafonnement de remboursement à 86 € pour l'année 2020-2021.

Validé à l'unanimité

- Personnel communal : adhésion au CNAS

Monsieur le Maire explique que la commune souhaite mettre en conformité et proposer aux agents de la collectivité des prestations sociales.

Après recherches, il apparaît Le CNAS propose un large éventail de prestations, constamment actualisées en fonction des attentes et des besoins de ses bénéficiaires.

Cette offre accompagne les personnels territoriaux dans tous les moments de leur vie notamment dans le quotidien de la vie de famille (mariage, Pacs, prêts Jeune ménage, prothèses et lunetterie..), le travail (médailles, départ à la retraite), les services à la personne (Ticket CESU Transports : permis de conduire, remises sur l'achat de voiture), le logement : prêts Accession et Amélioration de l'habitat, aide sociale au logement et les Achats : réductions dans de nombreuses enseignes.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité la cotisation de 212€ par an et par agent auprès du CNAS.

Adopté à l'unanimité

- Présentation de l'agrivoltaïsme

M. Pascal Choffez, Adjoint au Maire présente le projet d'agrivoltaïsme. Il est actuellement responsable réseau agricole pour TOTAL France et travaille en lien avec les chambres d'agriculture, les syndicats et les coopératives agricoles.

L'agrivoltaïsme est un mode de culture qui associe une production d'électricité photovoltaïque et une production agricole sur une même surface. La coexistence de panneaux solaires et de cultures implique un partage de la lumière entre ces deux types de production.

L'objectif de l'agrivoltaïsme est de coupler une production agricole principale significative à une production secondaire d'énergie en valorisant la production agricole qui a de nombreuses difficultés suite aux aléas climatiques (sècheresse, baisse de rendement...)

L'idée est d'amener un complément de revenus aux agriculteurs, en sécurisant le rendement de l'exploitation sur 30 ans.

Il existe une forte demande des agriculteurs, des coopératives et des collectivités.

M. CHOFFEZ va présenter son travail auprès des différents acteurs pour développer ces solutions sur le territoire.

- Présentation Commission culture

Mme D'Agostino, conseillère municipale présente la commission culture de la communauté de communes du Pilat Rhodanien. Cette commission gère le cinéma, les bibliothèques et le festival des braves de la nuit.

Historiquement ces structures fonctionnent avec des bénévoles et des salariés. Un poste de médiateur culturel a été créé en 2020 et est financé en majorité par la région.

La bibliothèque est gratuite mais accuse une baisse significative des prêts de documents en 2020 dû au covid.

De même la fréquentation du cinéma a beaucoup baissé. En temps normal, le cinépilat projette 5 à 7 films par semaine, Il est classé art et essai et jeune public.

- Retour sur les coulisses de la réalisation du bulletin municipal**
- Retour sur les coulisses de la réalisation de la vidéo des vœux**
- Questions diverses**